



**UNIVERSITÉ  
DE NAMUR**

**FACULTE DES SCIENCES**

**Domaine : sciences**

Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ;

Nous, Présidente, Secrétaire et Membres du jury chargé de conférer le grade académique concerné, déclarons que

**LORENZO GIAMBAGLI**

né à AREZZO (ITALIE), le 15 février 1996 (n° de registre national : 94421530305)

a obtenu en l'année académique 2023-2024

le grade académique de

**DOCTORAT EN SCIENCES**

L'intitulé de la thèse soutenue est :

*A Journey Through Reciprocal Space: from Deep Spectral Learning to Topological Signals*

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent diplôme, attestant que les prescriptions légales relatives aux conditions d'accès, aux programmes, au nombre de crédits y associés (minimum 180 crédits) et à la publicité des examens ont été observées.

La Présidente du jury

Le Secrétaire du jury

La Rectrice

Le titulaire

CE DIPLÔME EST DÉLIVRÉ DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION DE COTUTELLE INTERNATIONALE DE THÈSE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE NAMUR ET L'UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI FIRENZE (ITALIE), QUI PRÉVOIT, EN OUTRE, LA DÉLIVRANCE DU DIPLÔME DE DOCTEUR EN SCIENCES TEL QUE MENTIONNÉ DANS LA CONVENTION DE COTUTELLE. UN SUPPLÉMENT EST ANNEXÉ AU PRÉSENT DIPLÔME. IL ATTESTE NOTAMMENT LA LISTE DES ENSEIGNEMENTS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUIVI PAR L'ÉTUDIANT, LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉTUDES ET LES ÉVALUATIONS SANCTIONNÉES PAR LE GRADE ACADÉMIQUE CONFÉRÉ.

